

DEC132246DAJ

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à Mme Marie-France Daumas-Ladouce (DIRE)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°105045DAJ du 4 novembre 2010 portant nomination de M. Pierre Gohar aux fonctions de directeur de l'innovation et des relations avec les entreprises ;

Vu la décision n°100174DAJ du 1 octobre 2010 portant organisation de la direction de l'innovation et des relations avec les entreprises (DIRE) ;

Vu la décision n°105057 du 10 novembre 2011 modifiée donnant délégation de signature à M. Pierre Gohar aux fonctions de directeur de l'innovation et des relations avec les entreprises ;

Vu la décision n°122438DAJ du 21 septembre 2012 portant nomination de M. Ludovic Hamon aux fonctions de directeur adjoint à la direction de l'innovation et des relations avec les entreprises,

DECIDE :

Article 1. – En l'absence de M. Pierre Gohar, directeur de l'innovation et des relations avec les entreprises, et de M. Ludovic Hamon, directeur adjoint à la DIRE, délégation est donnée à Mme Marie-France Daumas-Ladouce, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, du 22 juillet au 12 août 2013, tous contrats et actes administratifs dans la limite des attributions du directeur de l'innovation et des relations avec les entreprises.

Article 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22 juillet 2013

Alain Fuchs